

thie se manifeste même alors que les plus grands intérêts sont en question. Nous voulons parler de la classe des cultivateurs, qui n'a pas ou presque pas montré de disposition de s'unir et de se soutenir par un bon plan de coopération mutuelle. Nous voulons parler de ces associations ayant pour but de faire tel ou tel travail en commun, d'acheter ensemble des machines, des animaux, des semences, etc.

La plupart des cultivateurs de tous les pays se tiennent en dehors des procédés qui se pratiquent ailleurs, même en Canada, où ils forment la grande masse de la population ; ils se tiennent isolés et se renferment dans les limites de leur exploitation, ils s'écartent peu de leurs routines et de leurs vieilles habitudes. Dès lors les instruments nouveaux sont peu essayés ou parce qu'on ne les connaît pas, ou parce que les moyens manquent pour les acheter à l'usage d'un seul habitant.

Cet état d'isolement porte un préjudice fort considérable à leurs intérêts. Ils sèment toujours les mêmes graines qu'ils ont récoltées dans leur champ, ou s'ils changent leur semence de temps à autre, ils sont dépourvus du crible trieur qui les rendrait pures et exemptes de tout reproche. Lorsqu'ils ont besoin de graine de trèfle ou autres, chacun se les procure isolément, plus cher, et quelquefois dans des qualités inférieures, tandis qu'une association, si elle existait, ferait les achats à la source, de première main, pour le compte de tous, à des prix qui laisseraient une différence avantageuse dont profiteraient les associés. De plus, cet isolement les expose à devenir plus aisément les victimes des spéculateurs, sans compter que leurs travaux d'exploitation et leurs affaires leur donnent plus de trouble et coûtent plus cher, que si ces travaux et ces affaires se faisaient en commun, réglés par un bon plan d'association.

Le système de manufacturer le fromage par coopération, suivi dans nos Cantons de l'Est et ailleurs, peut donner une idée de ce que l'on obtiendrait dans d'autres branches de l'exploitation d'une ferme, avec une organisation de ce genre.

Il y a de nombreux avantages à s'associer ainsi ; outre ceux que nous avons mentionnés, nous énumérerons encore ceux-ci : les facilités de pro-

duction se trouvant augmentées, cette production se fait à meilleur marché ; la qualité des produits est meilleure ; on achète à plus bas prix tout ce dont on a besoin d'acheter, que ce soit des animaux, de la semence, des instruments, ou autres besoins de la maison ; on vend tous ses produits au plus haut prix, parce qu'on n'est pas obligé de vendre au commerçant ou au marchand de son village, lesquels nous enlèvent le profit que nous ferions, sans leur intermédiaire.

Nos expositions agricoles sont un grand pas dans la voie de la coopération, et nous voyons avec la plus vive satisfaction la rapidité avec laquelle nos expositions sont devenues d'un grand intérêt national.

Ces expositions sont un moyen efficace de répandre une grande somme d'informations instructives parmi nos cultivateurs, et elles les encouragent et les stimulent fortement à exceller dans leurs travaux d'exploitation, etc.

Que plusieurs cultivateurs voisins s'unissent ensemble, qu'ils chargent l'un deux de faire les achats, et comme nous venons de le dire c'est le moyen, pour chacun, de gagner quelque chose, et de se procurer un meilleur article. Il y a des instruments que tout cultivateur possède et dont il peut se servir en tout temps, mais il y en a d'autres qui sont très dispendieux qu'on pourrait acheter en société et les avoir au prix en gros. Il pourrait en être ainsi pour les arbres fruitiers, les perches et piquets de clôture en un mot pour presque tout ce dont un cultivateur a besoin.

Il y en a bien peu parmi nous qui peuvent importer les chevaux et autres animaux, ou en acheter de nos grands éleveurs. Cependant en s'unissant, on pourrait obtenir ce que seul, un individu ne pourrait acheter. Presque tous les cultivateurs sont convaincus que telle race de bêtes à cornes, cochons, moutons, volailles, &c., améliorerait grandement leur stock.

Puisqu'il en est ainsi, que plusieurs s'unissent et achètent en société l'animal dont ils ont besoin : si c'est un taureau, que celui qui a les meilleures facilités, en prenne soin, et les autres lui donneront tant par mois pour le garder ; ou encore, que chaque associé en ait soin à son tour. Très certainement nos cultivateurs sont assez intelligents et assez bons voi-

sins pour s'entendre, et adopter ce plan.

Nous aimerions que les sociétés d'agriculture de nos comtés emploieraient leurs fonds à l'achat d'animaux reproducteurs de première classe, lesquels seraient ensuite revendus aux membres ou tenus à leur service, à certaines conditions.

Ce plan ferait un bien immense dans un comté, car la société n'achèterait que des animaux très supérieurs et bien au-dessus de la portée des bourses privées. C'est ce que font, depuis quelques années, la société d'agriculture du Comté de Joliette et celle du Comté de Berthier : elles délèguent des personnes compétentes pour visiter le stock des meilleurs importateurs et éleveurs de la Puissance, et acheter d'eux, un certain nombre de reproducteurs de première classe ; elles les vendent ensuite à l'encan, à leurs membres, pour le prix qu'elles en trouvent et moyennant certaines conditions. Nous avons été nous-même témoin des excellents résultats que ce système a produits dans ces comtés, et tout en félicitant les hommes patriotiques qui sont à la tête de ces sociétés, nous ne pouvons trop chaleureusement recommander aux sociétés d'agriculture des autres comtés de la Province de Québec, d'adopter ce système et avant peu d'années elles seront étonnées des progrès qu'elles auront fait faire à l'agriculture.

Voilà ce qu'on appelle de l'union, de la coopération, ayant pour objet les avantages et la prospérité de tous les associés, sans vouloir empiéter sur les droits ou les privilèges de n'importe quelle autre classe de la société ; et c'est une preuve évidente de ce qu'un plan d'action conjointe peut avoir d'avantageux.

Une association aurait encore pour effet de rendre plus intimes les relations entre voisins, ce qui ne serait pas un petit point de gagné. Un intérêt commun, des occasions plus fréquentes de se rencontrer, une connaissance plus intime des besoins de chacun, et l'échange d'aide mutuel, tous cela exercerait une influence favorable sur le caractère social des habitants de la localité où ils se seraient ainsi associés dans une même vocation, et servirait grandement à faire disparaître cet esprit d'égoïsme et de jalousie si commun chez trop de nos